

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

St. U. / 87. 2

Objet

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
DE VAUX S/MER

DATE DE CONVOCATION

30 JANVIER 1987

DATE D'AFFICHAGE

30 JANVIER 1987

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 27

Nombre de votants 33

VOTE : POUR

CONTRE :

ABSTENTION

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt sept
le six février à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - JAP - MOST - BUSSEREAU -
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - MM. BARBAT - BIROLLEAU -
CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - GAUDIN -
M. GEOFFROY - Mme JEAN - MM. LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI -
MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - ROUDOT - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. MOST - Mme BARRAUD-DUCHERON par
M. COUNIL - M. BERNARD par M. FABER - Mme FONTAN par M. ROUDOT -
M. LACOTTE par M. MONNARD - M. REVOLAT par M. MARCONI

Absents : MM.

Madame DEVIGNE a été élu Secrétaire.

Une interruption de séance ayant été décidée à 19 H 30, la
séance a été réouverte à 20 H 30.

M. Le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 28 Octobre 1986, le Conseil
Municipal de VAUX S/MER sollicite l'avis de la Ville de ROYAN
sur le projet de révision du Plan d'occupation des Sols.

REGU A LA MAIRIE, PREFECTURE
ROCHEFORT, LE

13. FEV. 1987

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Les Services techniques après examen des documents n'ont aucune observation particulière à apporter au dossier dont le zonage apparaît cohérent avec celui de la Ville en ce qui concerne les parties limitrophes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission des Permis de Construire du 20.01.87

Considérant qu'il n'existe aucune incohérence entre le zonage des P.O.S. de ROYAN et VAUX S/MER,

DECIDE :

- d'émettre un avis favorable sur le projet de révision du P.O.S. de VAUX S/MER

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits
ont signé au registre MM. Les Membres présents

PR EXTRAIT CONFORME

Pr le Député-Maire

L'Adjoint Délégué

R. DAZZUOLI.

